

PRATIQUES PROFESSIONNELLES ÉTHIQUE ET POSITIONNEMENT

LE SECRET PROFESSIONNEL : DU DEVOIR DE SE TAIRE À L'OBLIGATION DE PARLER



Discrétion, confidentialité, réserve, secret sont autant de mots qui interrogent les travailleurs sociaux dans leurs pratiques quotidiennes. Chacun a un jour pu être le témoin d'une situation problématique, pu être le dépositaire de confidences d'un usager.

Le professionnel s'interroge alors : que faire des informations portées à sa connaissance ? Les taire ? Les partager ? Mais comment et avec qui ?

S'il existe des règles juridiques et recommandations sur lesquelles s'appuyer lorsque la question du secret vient à se poser, elles n'apportent pas de solution unique face au dilemme du «devoir parler ou devoir se taire». Cette formation invite les professionnels à penser un positionnement individuel et collectif cohérent face aux situations interrogeant droit, éthique, morale et déontologie.



QUELQUES CONTENUS À ADAPTER SELON VOS BESOINS

- Secret professionnel, réserve, discrétion, confidentialité : enjeux et définitions
- Cadre juridique général et spécifications sectorielles
- Le signalement et l'information préoccupante
- Le dossier de la personne accueillie : structuration, accès et partage
- Partage d'informations et travail en interdisciplinarité
- L'information utile : quoi transmettre, comment et à qui ?
- Spécificités des transmissions écrites
- Entre le légal et le légitime : introduction à la démarche de réflexion éthique

...



**Durée
indicative
1 jour**



NOUS VOUS PROPOSONS AUSSI

- Le travail d'équipe en institution sociale et médico-sociale : des individus ou un groupe ? **p.48**
- De l'écriture à l'écrit professionnel **p.62**
- La réflexion éthique et établissement social et médico-social